

## La Municipalité en Direct

**Conseils :** Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 27 février à 20h30 dans la salle du conseil municipal.

**Coupe d'arbres ou de haies :** Pour la coupe des arbres dans le bocage, nous vous rappelons que vous devez vérifier si la haie est classée dans le Plan Local d'Urbanisme, et si c'est le cas, vous devez solliciter la commission bocage de la commune, via un formulaire à remplir puis à déposer à la mairie. Après son examen, des mesures compensatoires pourraient être demandées (replantation)

**La coupe d'arbres, sur une haie classée au PLU, sans autorisation, constitue une infraction. Une amende de 1.200 € à 300.000 € est prévue par l'article L.480-4 du code de l'urbanisme.**

**Mise à disposition de broyat de sapin :** vous avez été nombreux à déposer vos sapins de Noël dans les 3 lieux de dépôts. Les agents des services techniques ont broyés les 172 sapins récoltés. Le broyat est mis à disposition des usagers au niveau du parking des pompiers. Chacun peut donc en récupérer afin de l'utiliser dans son jardin ou potager comme désherbant naturel.

**Divagation de chevaux :** Sur notre commune, il arrive fréquemment que des équidés soient en divagation et il n'est pas toujours facile de retrouver les propriétaires.

**La commune souhaite donc recenser les détenteurs d'équidés ainsi que les numéros de SIRE de leurs animaux, afin de pouvoir rapidement retrouver les propriétaires en cas de divagation. Vous pouvez donc transmettre vos coordonnées (nom, adresse, téléphone) avec les noms et les numéros de SIRE de vos équidés à la mairie.**

Ces informations serviront exclusivement à vous contacter le plus rapidement possible en cas de divagations.

**Cabine à bouquins :** Des fuites d'eau ont été constatées dans la cabine à bouquins. Les livres ne sont plus protégés des intempéries. La cabine a donc été retirée pour être réparée par nos services techniques. Durant cette période, la médiathèque suspend tous les dons de livres. En effet nous disposons d'une réserve déjà conséquente pour réapprovisionner la cabine lors de sa remise en fonction. Merci pour votre compréhension.

**Médiathèque / espace multimédia :** à compter du 1<sup>er</sup> mars, l'espace multimédia de la médiathèque sera définitivement fermé les jeudis de 16h à 18h30. L'accès en consultation sur place de l'espace enfant sera par conséquent lui aussi fermé. Pour toute question sur le numérique, vous pouvez venir les mercredis et les samedis sur les heures d'ouverture de la médiathèque ou prendre rendez-vous avec le conseiller numérique Nicolas Briand au 07 64 70 24 72.

## Evénements

### EXPOSITION ABC - ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Du 4 janvier au 25 février  
Médiathèque Ménéouvel

La Mairie de la Bouëxière réalise actuellement un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Partez à la découverte des espèces présentes sur le territoire de La Bouëxière au travers de cette exposition photographique.

### ANIMATION NATURE LES AMPHIBIENS À LA CAMPAGNE !

Vendredi 3 mars, 18h30

Rendez-vous au parking du CFA la Bonnerie - La Bouëxière

Une animation nature est proposée par les BTS GPN de Saint-Aubin-du-Cormier dans le cadre de l'ABC de La Bouëxière. Un moment privilégié pour découvrir les amphibiens et savoir identifier les différentes espèces présentes sur la commune. Sur réservation au 07 69 10 39 67 ou par mail [nicolas.pauline09@yahoo.com](mailto:nicolas.pauline09@yahoo.com)

### CARNAVAL

Samedi 4 mars, 16h

Théâtre de verdure Pierre-Yves Le Bail

Cette année pour sa deuxième édition, les Carnavalettes vous proposent de se retrouver le 4 mars 2023 dès 16h au théâtre de verdure ! Vous découvrirez le personnage de carnaval fabriqué par les Carnavalettes avec la participation de l'ALSH, de la maison de retraite, de l'Espace Jeune et des commerçants. Nous vous proposerons un goûter prix libre sur place. Vous pourrez apprécier l'histoire du personnage qui sera conté en paroles et en signes.

- A 17h c'est parti pour la déambulation en musique !
- A 18h vous pourrez assister au brûlage du personnage et de tous vos messages.
- A 19h rendez-vous à la salle André Blot où une soupe vous sera offerte puis le dj set du primeur, Guitch, vous fera danser sur de la World music. Bar et restauration sur place sont prévus.
- Fin des festivités à 22h30.

Des boîtes à lettres et des feuilles colorées dédiées aux messages sont disponibles chez vos commerçants, afin que vous puissiez écrire vos petits messages, vos mots, vos maux, vos espoirs, vos souhaits et vos vœux qui seront brûlés avec le personnage Carnaval, afin de saluer l'arrivée du Printemps ! Nous vous attendons nombreux et déguisés, le tout dans une ambiance colorée, festive et familiale !

Si vous souhaitez nous rejoindre et être bénévole, contactez nous : [lesboucsentrain@gmail.com](mailto:lesboucsentrain@gmail.com)  
Les Carnavalet.t.e.s

►► **CERCLE DES RETRAITÉS** : Concours de belote  
Le cercle des retraités organise un concours de belote le lundi 20 février à partir de 13h30 à la salle André Blot.  
5 € par pers avec partage du cochon. Venez nombreux.

►► **HANDI-BAROUD : Super Loto**  
Mercredi 22 février - Salle André Blot à 14h, ouverture des portes à 12h15. Mini 12 (30 - 50 - 80 €) et bingo fétiche.  
Buvette et restauration sur place.  
Réservation : 06 15 64 74 38 (Maxime)

►► **BUXERIA : 2<sup>ème</sup> édition du salon Histoire, Généalogie et Patrimoine. Samedi 25 février et dimanche 26 février, de 10h30 à 18h00. Entrée gratuite. Espace bel air, rue des rochers, Saint-Aubin-du-Cormier.**

En février, l'association Buxeria, Histoire, Archéologie, participera à la deuxième édition du salon d'histoire, de généalogie et des patrimoines qui aura lieu à Saint-Aubin-du-Cormier, avec le soutien d'une vingtaine d'autres associations ayant la même passion.

Au programme : 2 expositions, 6 conférences et de nombreuses animations pour petits et grands auront lieu tout le week-end : initiation à la fouille archéologique, atelier de travail du cuir, contes en gallo, musiques et chants.

Une grande tombola avec plus de 1200€ de lots sera organisée.

►► **FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS D'ILLE ET VILAINE.** Nous tenons à vous informer que désormais les jours de chasse seront le mardi. L'accès à la forêt sera totalement interdit au public. **Le prochain jour de chasse programmé est le mardi 28 février.**

►► **REMORQUES PRODUCTIONS : RÉUNION DES BÉNÉVOLES POUR TEMPÊTE AU COMPTOIR**  
Remorques productions vous invitent à une réunion des bénévoles pour le festival tempête au comptoir, jeudi 2 mars à 20h, salle André Blot, 10 rue Jean Langlais à La Bouëxière.  
Cette réunion sera suivie d'une petite collation.

►► **ASSOCIATION AVDIPL : 10<sup>ème</sup> salon de vente à domicile, créateurs, micro entrepreneurs** - salle Andre Blot - dimanche 2 avril de 10h à 18h Entrée gratuite animations, tombola, restauration, buvette. Pour plus de renseignement contactez le 06 33 30 84 49 ou avdipl.cormier@gmail.com

►► **LA BOUËXIÈRE ÉCHANGE : RECHERCHE DOCUMENTS**  
La Bouëxière Echanges fête cette année les 30 ans de jumelage avec la commune allemande Hambrücken. A cette occasion, nous cherchons des documents, films et photos illustrant ces 30 années d'amitié. Merci de contacter Didier Doyen : didier.doyen2@wanadoo.fr ou 06 86 44 64 22

►► **COMITÉ DES FÊTES : APPEL A BÉNÉVOLES - BRADERIE DE LA BOUËXIÈRE**  
Nous recherchons des bénévoles pour la braderie de La Bouëxière du 16 juillet 2023. Si vous êtes intéressés, merci de nous envoyer un mail à comitedesfeteslabouexiere@gmail.com ou un SMS au 06 52 16 86 21, **avant le 30 avril 2023.**  
Une réunion d'information aura lieu ensuite avec les personnes bénévoles. Nous avons besoin de vous !  
Le Comité des Fêtes - La Bouëxière

►► **CLASSES 3 - Samedi 1er Avril 2023**  
Salle André Blot  
11h45 : photo des classes  
13h : repas Adulte 34€, repas enfant 10€  
Animations, soirée dansante, buvette et food truck  
Inscripton au 06 89 74 44 66 ou 06 10 54 31 05  
ou au restaurant La Sauvagine au 02 99 62 63 52

►► **LA TRIBU DES POILUS : Cherche familles d'accueil**  
L'association de protection animale La tribu des poilus (dont le siège social est sur Liffré) recherche activement des familles d'accueil pour chats et pour chiens sur tout le territoire d'Ille et Vilaine. Tous les frais vétérinaires sont pris en charge par l'association.  
Vous avez un peu de temps à nous consacrer, vous avez une ou des pièces disponibles dans votre logement, alors n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :  
contact@latribudespoilus.fr

## ≡ Liffré-Cormier Communauté

►► **PERMANENCES ALEC** : Liffré-Cormier Communauté, en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes, propose un service de conseil en rénovation pour ses habitants (FranceRenov', RénovHabitat). **Des permanences seront proposées sur La Bouëxière, dans la salle de réunion du Coworking de 10h30-12h30 et de 13h30-15h30. Les prochains jours programmés sont : samedi 1er avril et le mercredi 10 mai.**

Prenez rendez-vous auprès de l'ALEC lors des jours de permanences sur le territoire au 02 99 35 23 50 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; ou par email à infoenergie@alec-rennes.org.

## Divers

►► **Fermeture de la trésorerie de Liffré le 1er janvier 2023.**  
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, votre interlocuteur est le **service de gestion comptable (SGC) de Fougères**, notamment pour le paiement des factures provenant de la commune de La Bouëxière. Nous vous rappelons que votre interlocuteur en matière d'impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière) est le service des impôts des particuliers (SIP) de Rennes 2.

►► **Aides de l'Etat : remise sur vos factures d'énergie pour les commerçants, artisans TPE, PME**  
Vous êtes artisan, commerçant, TPE ou PME ?  
Vous avez droit à des aides pour réduire le montant de vos factures d'électricité. Pour en bénéficier, vous devez impérativement renvoyer une attestation à votre fournisseur d'énergie. Celle-ci est disponible sur le site de votre fournisseur d'énergie. C'est simple, rapide et vous trouverez sur le site internet de votre fournisseur d'énergie toutes les informations utiles sur les modalités d'envoi de cette attestation.  
L'envoi de l'attestation à votre fournisseur est nécessaire et urgent pour bénéficier d'une remise sur votre facture d'électricité de janvier. Si vous n'êtes pas à l'aise avec internet ou si vous souhaitez bénéficier d'explications pour remplir l'attestation, nos agents sont à votre service :  
- au 0 806 000 245 ;  
- au niveau de chaque département avec nos conseillers en sortie de crise ;  
- sur rendez-vous dans votre centre des Finances publiques.